

Plan stratégique de sécurité et de prévention

VERVIERS : PSSP Verviers

Période : 01-01-2020 - 31-12-2020

Entre d'une part :

L'Etat représenté par le Ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, établi Rue de la Loi 2 à 1000 Bruxelles, ci-après dénommé L'Etat,

Et d'autre part : la Ville de VERVIERS, représentée par le Collège communal, pour lequel interviennent Madame Muriel TARGNION, Bourgmestre et Madame Muriel KNUBBEN, Directrice générale ff, agissant en exécution d'une décision du Conseil communal du 30/03/2020, ci-après dénommée 'la Commune'.

Agissant en exécution de la décision du Conseil des Ministres du 28 juin 2019.

Est convenu ce qui suit :

Dispositions générales

1. Sur base du plan stratégique de sécurité et de prévention et eu égard aux dispositions de l'Arrêté royal et sous réserve des crédits disponibles, un montant annuel de 541.892,02 EUR est attribué à la Ville de VERVIERS.

Un montant supplémentaire annuel de 10.813,72 EUR est alloué au contingent complémentaire Gardiens de la paix 346, suivant la répartition suivante :

	Nombre/Régime horaire	Intervention financière	Total
Frais de personnel	2 1/1 ETP Total :2 ETP	420 x 2 ETP x 12 mois	10.080,00 €
Frais d'équipement et de formation *		733,72€	
TOTAL		10.813,72 €	

*Maximum 366,86 € par ETP

2. Le présent contrat entre en vigueur le 1er janvier 2020 et se termine le 31 décembre 2020.

3. Les autorités locales s'engagent à utiliser les subsides de l'Etat fédéral de la manière la plus efficace et la plus efficiente, conformément aux dispositions de l'arrêté du 5 décembre 2019 et à fournir à la demande toute information utile sur l'affectation de ces subsides, à permettre tout contrôle et à prêter toute l'assistance nécessaire en la matière.

1. DISPOSITIF DE COORDINATION

1.1. Objectifs généraux

1.1.1. *Mettre en place, promouvoir et piloter une politique de prévention locale intégrée et intégrale*

1.1.2. *Mettre en oeuvre le plan stratégique de sécurité et de prévention*

1.2. Objectifs stratégiques

1.2.1. *Assurer un processus d'évaluation permanente du plan*

Objectifs opérationnels

- *Développer des outils d'accompagnement et de suivi*

Résultats

- Réalisation d'outils spécifiques à l'évaluation du plan

Indicateurs

- Existence et utilisation d'outils spécifiques à l'évaluation: oui/non

- Mise à jour régulière de ces outils: oui/non

- *Assurer la communication avec l'autorité subsidiaire*

Résultats

- Mise à jour des tableaux d'avancement en respectant le canevas prévu par l'autorité subsidiaire

- Mise à jour du rapport d'activités demandé par l'autorité subsidiaire

Indicateurs

- Mise à jour annuelle des tableaux d'avancement: oui/non

- Rapport d'activité mis à jour: oui/non

- *Suivi et Mise à jour du Diagnostic Local de Sécurité (DLS)*

Résultats

- Mise à jour annuelle du diagnostic local de sécurité en fonction des données disponibles

Indicateurs

- Mise à jour annuelle du diagnostic local de sécurité: oui/non

- *Mise en place de structures de concertation propres à l'évaluation*

Résultats

- Mise en place de réunions d'évaluation internes relatives à l'évaluation

Indicateurs

- Réunions internes de concertation propres à l'évaluation: > ou = à 2 par an
- *Communiquer avec l'autorité communale à la demande*

Résultats

- Réunion d'évaluation avec le bourgmestre ou son représentant après chaque année de fonctionnement du plan

Indicateurs

- Réunion d'évaluation du plan avec les autorités communales: oui/non
- Demande de modification du plan: oui/non
- *Évaluation régulière du personnel embauché dans le cadre du plan*

Résultats

- Evaluation du personnel avec un canevas commun

Indicateurs

- Existence d'un canevas d'évaluation
- Evaluation de l'ensemble du personnel du plan durant le courant de la première année de la mise en place du plan
- Evaluation du personnel tous les 2 ans et détermination d'objectifs à atteindre

1.2.2. Assurer le bon fonctionnement administratif, logistique et financier du plan et le suivi avec les autorités subsidiantes

Objectifs opérationnels

- *Assurer la formation adéquate du personnel*

Résultats

- participation du personnel administratif à des formations au cours des 4 années du plan
- participation des intervenants sociaux à des formations au cours des 4 années du plan
- participation des gardiens de la paix à des formations au cours des 4 années du plan

Indicateurs

- 2 formations / colloques / journées de travail en relation avec le travail de l'agent suivies par an

-2 formations / colloques / journées de travail en relation avec le travail de l'agent

suivies par an

-1 formation / colloque / journée de travail en relation avec le travail de l'agent suivie par

an

-Réaliser les investissements nécessaires au bon déroulement des initiatives prévues au plan

Résultats

- Réaliser les investissements nécessaires

Indicateurs

- Réalisation des investissements nécessaires :oui / non

- Mettre en place une comptabilité et un suivi spécifique au plan

Résultats

-Création d'une allocation spécifique au budget communal pour le plan

- Réalisation d'un système de comptabilité spécifique au plan

Indicateurs

-Existence d'une allocation spécifique pour le plan stratégique avant la fin du plan: oui/

non

- Existence du tableau de bord: oui/non

- mise à jour du tableau de bord: oui/non

- Assurer la communication avec l'autorité subsidiante

Résultats

- Transmission effective de toute information relative au plan à l'autorité subsidiante

dans les délais et sous la forme imposée par celle-ci

Indicateurs

- Transmission effective de toute information relative au plan à l'autorité subsidiante

dans les délais et sous la forme imposée par celle-ci: oui/non

1.2.3. Assurer une information à la population

Objectifs opérationnels

- Informer la population verviétoise des nouvelles priorités du plan

Résultats

- Organisation d'une conférence de presse avec la presse locale pour informer la

population

-information à la presse locale en cas d'ajout d'un phénomène ou de modification importante du plan via une note à la presse

Indicateurs

-Conférence de presse dans le courant de la première année de la mise en place du plan: oui/non

-Note à la presse en cas d'ajout d'un phénomène ou de modification important du plan: oui/non

-Mise à jour du site internet spécifique au service de prévention sur le site officiel de la commune

Résultats

- Mise à jour du site (ajout de différentes activités organisées dans le cadre du plan)

Indicateurs

- Mise à jour en continu du site internet

-Développer des supports spécifiques de communication concernant les actions développées dans le cadre du plan

Résultats

- Réalisation de supports spécifiques de communication

Indicateurs

- Existence de supports: oui/non

- Diffusion dans la presse locale des activités proposées dans le cadre du plan

Résultats

- Articles dans la presse locale

Indicateurs

- Envoi de communiqué(s) à la presse locale sur les activités organisées: oui/non

- Article(s) dans la presse locale: oui/non

- Former et informer les futurs professionnels à la prévention

Résultats

- Faire connaître nos missions via l'accueil de stagiaires

Indicateurs

- Accueil et encadrement de stagiaires: > ou = à 2 par an

1.2.4. Assurer une synergie entre les différentes actions de prévention communales et une articulation avec la prévention policière zonale

Objectifs opérationnels

- *Mettre en place des structures de communication spécifiques au plan*

Résultats

- Constitution du comité de pilotage restreint
- Réunion du comité de pilotage restreint
- Rédaction de documents relatifs à ces réunions (OJ, PV, notes ou autres)

Indicateurs

- 3 intervenants obligatoires au comité de pilotage restreint (bourgmestre ou son représentant, chef de corps ou son représentant, fonctionnaire de prévention)
- Nombre de réunion du comité de pilotage restreint > ou = à 2 par an
- Existence de documents relatifs à ces réunions: oui/non

- *Participer aux structures de communication existantes*

Résultats

- Participation du fonctionnaire de prévention au Conseil zonal de sécurité tout au long de la mise en œuvre du plan
- Participation du fonctionnaire de prévention et/ou de l'évaluateur interne au comité de pilotage Q+ tout au long de la mise en œuvre du plan
- Participation du coordinateur des gardiens de la paix aux réunions "événements" organisées par la commune

Indicateurs

- Nombre de participation du fonctionnaire de prévention au conseil zonal de police: > ou = à 50%
- Participation d'au moins 4 partenaires obligatoires au conseil zonal de police (police zonale, fédérale, bourgmestres de la zone, parquet)
- Nombre de participation du fonctionnaire de prévention et/ou de l'évaluateur interne au comité de pilotage Q+: > ou = à 75 %
- Participation de 3 partenaires minimum au comité de pilotage Q+ (police, pssp, responsables d'immeubles sociaux, gestionnaire centre-ville)
- 3 partenaires minimum aux réunions "événements" organisées par la commune (police administrative, police locale, coordinateur des gardiens de la paix)
- Nombre de participation aux réunions événements organisées: > ou = à 75 %

- *Assurer une communication interne*

Résultats

-Organisation de réunions internes

Indicateurs

-Organisation de réunions de coordination mensuelles > ou = à 12 réunions par an

- *Mettre en place des partenariats adéquats sur des thèmes spécifiques au plan*

Résultats

- Existence de partenariats adéquats formalisés par des réunions

Indicateurs

- Existence de partenariats adéquats: oui/non

2. NUISANCES PUBLIQUES LIÉES À L'USAGE DE DROGUE

Selon les chiffres de l'ICAV, les chiffres relatifs aux faits de stupéfiants étaient statistiquement en baisse en 2010 et 2011 par rapport à la moyenne 2007-2009.

En 2012, nous observons une augmentation significative sans pour autant atteindre le niveau de 2009. Une augmentation importante des faits relatifs à la vente et à la production/fabrication de stupéfiants est constatée.

La vente de drogue est considérée comme le phénomène le plus préoccupant à Verviers selon l'enquête menée auprès des citoyens.

Zones prioritaires et lieux considérés comme à risque:

Le centre-ville

La gare

2.1. Objectifs généraux

2.1.1. Prévenir, détecter et limiter les nuisances publiques liées à l'usage de drogue et/ou le sentiment d'insécurité y relatif

2.2. Objectifs stratégiques

2.2.1. Dissuader les auteurs potentiels d'infraction

Objectifs opérationnels

- Assurer une présence dissuasive sur les lieux à risque

Résultats

- Travail de rue des travailleurs sur les lieux à risque

Indicateurs

- Travail de rue sur les lieux à risque 5 heures par semaine

2.2.2. Favoriser la resocialisation des usagers de drogues

Objectifs opérationnels

- Assurer un soutien dans la remise en ordre socio-administrative du public cible en suscitant une prise en charge autonome à plus long terme

Résultats

- Remise en ordre socio-administrative via des suivis individuels sur rendez-vous

Indicateurs

- Sur l'ensemble des dossiers gérés annuellement par l'équipe Pact, 30 % sont remis en ordre socio-administrativement

- Assurer une prise en charge psycho-sociale du public cible et/ou de leur famille

Résultats

-Suivi individuel, de couple ou de famille

Indicateurs

- Sur l'ensemble du public cible en contact avec le service Pact: 25% sont suivis

-Sur le nombre total de suivis,, 15 % concernent directement ou impliquent quand c'est souhaitable la famille / les proches de l'usager de drogue

-Sur le nombre total de suivis psycho-sociaux réalisés par l'équipe Pact, 15 % ont trouvé une issue favorable par rapport à la demande initiale

-Permettre au public cible le plus fragilisé et souvent exclu des autres services de (re)créer du lien tout en apprenant à respecter les règles sociétales, avec la volonté de les rendre citoyens responsables

Résultats

-Mettre en place 1 lieu d'accueil inconditionnel ouvert tous les jours du lundi au vendredi (Le Ressort)

Indicateurs

-Fréquentation du lieu d'accueil (Le Ressort) : en moyenne, 20 personnes par jour

-Fréquentation du lieu d'accueil (Le Ressort) : un minimum de 100 personnes différentes par an

- Accueillir les usagers les plus fragilisés (exclus des autres services)

Résultats

-Accueillir les usagers les plus fragilisés (exclus des autres services)

Indicateurs

-Entre 25 et 35% des personnes fréquentant le lieux sont sans revenu ou ont 1 revenu d'intégration de rue (SDF)

-50 % des personnes fréquentant le lieu n'ont pas/plus accès aux autres lieux de socialisation

-Dans le cadre de l'accueil du public cible, apprendre à respecter les règles sociétales, avec la volonté de les rendre citoyens responsables

Résultats

- Apprendre au public cible à respecter les règles sociétales, avec la volonté de les rendre citoyens responsables

Indicateurs

- Fréquentation de l'appartement didactique:
en moyenne, entre 3 et 6 personnes ont recours à l'appartement didactique par semaine
 - Existence d'un planning mensuel de l'Espace: oui/non
 - sur 10 règles de vie en groupe énoncées, 2 au moins sont pensées et rédigées par les usagers du lieu d'accueil:
oui/non
 - Un minimum de 2 réunions sont organisées annuellement au lieu d'accueil pour une sensibilisation aux règles sociétales
 - Limitation des conduites et comportements agressifs: à chaque événement de non respect, les intervenants sociaux organisent une réflexion / sensibilisation commune via une réunion spécifique ou tout autre moyen approprié:
Oui / non
- Informer et accompagner le public cible vers des activités structurantes, des services relais ou créer des passerelles avec d'autres groupes et services autour d'activités communes*

Résultats

- S'inscrire à des activités portées ou non par d'autres services et/ou fréquentées par d'autres groupes

Indicateurs

- Planning des activités proposées : oui/non
 - Participations aux activités :
> ou = à 5 personnes par activité
 - 10 % des accompagnements conduisent à la participation continue des personnes socialement vulnérables à une activité structurante
- Orienter le public cible vers les services adéquats.*

Résultats

- Orientation adaptée du public cible vers les services adéquats, en fonction de la problématique et de la demande

Indicateurs

- Actualisation en continu du répertoire des ressources
- *Créer ou maintenir un contact avec les usagers de drogues par la présence régulière dans les lieux qu'ils fréquentent*

Résultats

- Etablir des liens par présence
- Si besoin, accompagnement sur l'Espace public

Indicateurs

- Les intervenants sociaux assurent une présence de 5 heures par semaine sur les lieux fréquentés par le public cible
- 10% du nombre total de personnes présentées au service viennent suite aux actions PACT (TR, Campagne,)
- Au moins 10% des rencontres en TR vont au-delà du simple contact

2.2.3. Promouvoir une approche intégrée et intégrale

Objectifs opérationnels

- *Participer à une coordination des actions menées par différents intervenants compétents en la matière*

Résultats

- Participation à une coordination des actions menées par différents intervenants compétents en la matière

Indicateurs

- Participation à minimum 50% des réunions de coordination organisées sur ce phénomène
- 3 intervenants minimum (Police locale, Police Fédérale, parquet, PSSP, SAJ, ...)
- *Collaborer avec différents partenaires concernés par la problématique "usage de drogues"*

Résultats

- Participation active à diverses plateformes et réunions
- Soutien aux activités de ces plateformes
- Travail à la visibilité et la reconnaissance de l'équipe PACT

Indicateurs

- Nombre de participation aux réunions de la plateforme santé mentale: 75%
 - nombre de participation aux réunions de réseau Accrocontact : 75%
 - Nombre d'activités du réseau Accrocontact soutenues annuellement : > ou = à 1 par an
 - Nombre de participation aux réunions de réseau Rassaef : 75%
 - Collaboration avec les médecins du GLEM : 1 médecin intéressé par la mise en place de permanences au Ressort
 - Nombre de participation aux réunions de la Commission provinciale des assuétudes: 75%
 - Nombre de participation aux réunions du Plan Grand Froid: 75%
- Soutenir un/des partenaire(s) qui gère(nt) directement la problématique "usage de drogues"*

Résultats

- Renfort à l'AVAT

Indicateurs

- Soutien actif/financier d'au moins un partenaire qui gère directement la problématique "usage de drogues" : oui/non
- Favoriser la reconnaissance du service*

Résultats

- Travail à la visibilité et la reconnaissance de l'équipe PACT
- Présentation des offres de services de l'équipe PACT via des visites ponctuelles dans les organismes et associations fréquentées par les usagers
- Information/promotion sur le web Utilisation de flyers de promotion autres canaux (affiches, presse,)

Indicateurs

- Nombre de présentations des offres de services de l'équipe PACT dans les organismes et associations fréquentées par les usagers: > ou = à 5 par an
- Entre 10 et 15 contacts vers les différents organismes et associations (fréquentées par les usagers?) par an
- 3 présentations du service PACT à des GLEM (GROUPES LOCAUX D'EVALUATION MEDICALE) locaux sur l'année

- Existence d'informations spécifiques du service PACT sur le site du Service de Prévention et de la Ville de Verviers: oui/non
- Flyers de promotion : distribution de 100 flyers par an aux usagers et/ou à des (futurs) partenaires

2.2.4. Diminuer les comportements à risque

Objectifs opérationnels

- *Promouvoir une politique de limitation des risques*

Résultats

- Promouvoir une politique de limitation des risques via le TR, les suivis socio administratifs, les prises en charge psychosociales et l'ensemble des activités du Ressort

Indicateurs

- Sur l'ensemble des bénéficiaires du service PACT, entre 40 et 50% des personnes parviennent à gérer au quotidien les risques liés à leur consommation
- Organiser des campagnes de prévention sur les lieux à risque à destination des consommateurs*

Résultats

- Sensibilisation à la réduction des risque au moyen de:
 - Distribution de flyers
 - Messages de prévention secondaires de réduction des risques aux usagers rencontrés
 - Messages de gestion de la consommation au quotidien aux usagers rencontrés

Indicateurs

- 1 campagne par an au minimum
- nombre de contacts effectivement réalisés avec le public cible lors de la campagne: > ou = à 30 par campagne

3. NUISANCES SOCIALES

Les nuisances sociales recouvrent plusieurs problématiques liées au bien-être et à la qualité de vie des quartiers.

Selon l'enquête locale de sécurité, après la problématique de sécurité routière, les habitants estiment que "les dépôts clandestins et détritiques traînant dans la rue" sont particulièrement problématiques à Verviers ainsi que le vandalisme et les graffitis.

Selon l'enquête menée par les intervenants sociaux du service de prévention, les "insultes, crachats et impolitesse" sont également considérés comme très préoccupants par la majorité des répondants.

Viennent ensuite les problématiques causées par les personnes en état d'ivresse sur la voie publique, les bagarres, le racket et l'attroupement d'individus menaçants.

En se basant sur l'évaluation du dernier PSSP, nous constatons également un nombre de dossiers de médiation pour conflit de voisinage assez important.

Lieux considérés comme à risque:

Le centre-ville, Hodimont, Prés-Javais, Linaigrettes, Bielmont et Clarisses.

3.1. Objectifs généraux

3.1.1. Prévenir, détecter et limiter les nuisances sociales et/ou le sentiment d'insécurité y relatif

3.2. Objectifs stratégiques

3.2.1. Diminuer les comportements à risque

Objectifs opérationnels

- Favoriser l'échange, l'écoute et le dialogue avec les groupes cibles au sein des zones définies comme prioritaires

Résultats

- Etablir une reconnaissance des intervenants sociaux par une présence régulière
- Favoriser l'échange, l'écoute et le dialogue des groupes cibles au sein des quartiers à risque.
- Favoriser des actions en immersion dans la société et s'ajuster/réagir à des comportements antisociaux (cinéma, piscine,)

Indicateurs

- 15 h par semaine de présence des intervenants sociaux sur l'espace public des zones définies comme prioritaires

- Minimum 1 activité structurante organisée par mois sur le territoire verviétois
- *Mobiliser les habitants des zones problématiques autour de projets/actions préventifs luttant contre les nuisances sociales*

Résultats

- Implication des habitants des zones problématiques autour de projets

Indicateurs

- Communication spécifique en vue de mobiliser les habitants impliqués par zone définie comme prioritaire:

Oui / non

- 10% d'habitants mobilisés par zones définies comme prioritaires
- Un minimum annuel d'un projet mobilisateur par zone définie comme prioritaire

3.2.2. Agir sur les circonstances et l'environnement criminogènes

Objectifs opérationnels

- *Susciter des projets/actions préventifs de lutte contre les nuisances sociales des habitants au sein des quartiers problématiques par le biais de réunions de quartier*

Résultats

- Projets de lutte contre les nuisances sociales par le biais de réunions de quartier menant à des projets/actions de lutte contre les nuisances sociales (opération propreté,)

Indicateurs

- > ou = à 6 réunions par an et par zone
- Présence aux réunions : entre 5 et 10 personnes sont présentes au minimum par réunion

- Organisation d'1 projet ayant pour objectif la lutte contre les nuisances sociales par zone définie comme prioritaire:
 - > ou = à 1 projet par an

-Inscrire le public en difficulté dans une démarche de rencontre et de solution

Résultats

- Inscrire le public en difficulté dans une démarche de rencontre et de solution

Indicateurs

- 90% de médiations communautaires assurées
 - 50% abouties (issue favorable et durable)
 - Inscription de jeunes de différents quartiers par activité organisée, un minimum de 5 participants venant de 2 zones prioritaires différentes
- Assurer la sécurisation des abords des établissements scolaires*

Résultats

- Sécurisation des entrées et sorties écoles par les gardiens de la paix
- Sensibilisation spécifique à la sécurisation des abords des établissements scolaires

Indicateurs

- Un minimum de 2 écoles sont encadrées au moins 3 jours/semaine durant l'année scolaire
 - Annuellement, 3 campagnes de sensibilisation spécifique à la sécurisation des abords des établissements scolaires sont menées par les gardiens de la paix
- Participer à la gestion d'espaces de communication, échanges et rencontres (intérieurs ou extérieurs)*

Résultats

- Favoriser les rencontres et les dialogues entre habitants au sein de zones spécifiques dans chaque quartier visé

Indicateurs

- Participer aux réunions des Comités d'Accompagnement des Espaces Sports de Rue (ESR) organisées par l'Echevinat des Sports et le Plan de Cohésion sociale.
- Faciliter la communication entre personnes impliquées dans des relations conflictuelles et ainsi améliorer la quiétude, le lien social ou encore la qualité de vie de la zone concernée*

Renforcer l'autonomie des personnes dans la résolution de leurs litiges

Résultats

- Faciliter la communication entre personnes impliquées dans des relations

conflictuelles et ainsi améliorer la quiétude, le lien social ou encore la qualité de vie de la zone concernée tout en renforçant l'autonomie des personnes dans la résolution de leurs litiges (médiation communautaire)

Indicateurs

-Personnel spécifiquement formé aux techniques de la facilitation de la communication:

oui/non

-Formation continue du personnel concerné : Participation à des moments formels d'échanges et de confrontation des pratiques : au minimum 3 par an

-Gestion de relations conflictuelles se manifestant par des nuisances publiques (incivilités, tapages, violence,) :

> ou = à 5 par an

-Orienter si nécessaire les personnes en relation conflictuelle vers des organismes spécialisés

Résultats

- Orientation adaptée du public cible vers les services adéquats, en fonction de la problématique et de la demande

Indicateurs

- Actualisation en continu du répertoire des ressources
- *Favoriser la mise en valeur des quartiers et travailler à des quartiers propres et plus agréables à vivre*

Résultats

- Relais des situations problématiques constatées (telles que dégradations, vandalisme, dépôts clandestins,) vers les services communaux compétents
- Partenariats, implications, facilitateurs autour de fêtes de quartiers / qui véhiculent parfois une image positive au-delà des limites territoriales des quartiers
- Soutien de comités d'habitants ou de voisins qui ont des énergies citoyennes motivées, notamment, par la mise en valeur de leur quartier et l'amélioration de la qualité de vie
- Travail de dynamisation autour des ESP (Comités d'accompagnement, réunions citoyennes, programme d'activités élaboré, si possible, avec les citoyens)

Indicateurs

- 80% des situations problématiques constatées (telles que dégradations, vandalisme, dépôts clandestins,) sont relayées vers les services communaux compétents
- 20% des demandes relatives à des opérations de nettoyage de mobilier (tags,) réalisées
- Organisation/ participation à des réunions de concertation avec les habitants des zones définies comme prioritaires:
 - > ou = à 6 par an
- 15 h par semaine de présence des intervenants sociaux sur l'espace public des zones définies comme prioritaires
- Organisation d'activités permettant d'améliorer l'image des "zones à risque":
 - nombre d'activités > ou = à 3 par an
- Activités organisées AVEC les citoyens : oui/non
- Participation de publics extérieurs qui ne vivent/fréquentent pas le quartier régulièrement : oui/non

- *Sensibiliser les auteurs avérés de nuisances sociales aux comportements qui sont inadéquats (dépôts clandestins, mauvais entretiens des trottoirs, comportements dérangeants,)*

Résultats

- Avertissements relatifs à des comportements individuels inadéquats avant la sanction

Indicateurs

- 500 messages d'avertissements relatifs à des comportements individuels inadéquats distribués annuellement par les gardiens de la paix
- *Sanctionner les auteurs avérés de nuisances sociales (dépôts clandestins, mauvais entretiens des trottoirs,)*

Résultats

- Rédaction de sanctions administratives

Indicateurs

- les gardiens de la paix constatateurs dressent annuellement 150 sanctions administratives relatives à des nuisances sociales

3.2.3. Dissuader les auteurs potentiels d'infraction

Objectifs opérationnels

- *Assurer une présence éducative et préventive sur les lieux considérés les plus à risque*

Résultats

- Présence éducative et préventive sur les lieux les plus à risque

Indicateurs

- 15 h par semaine de présence des intervenants sociaux sur l'espace public des zones définies comme prioritaires
- 20 heures (par semaine et par agent) de présence des gardiens de la Paix sur les lieux définis comme "les plus à risque"
- *Sensibiliser les auteurs potentiels de nuisances sociales (vandalisme, dégradations,)*

Résultats

- Sensibiliser, former, informer les auteurs potentiels

Indicateurs

- Mise sur pied de 2 à 3 campagnes de prévention des nuisances par an
- Organiser ou collaborer à minimum 2 animations de prévention des nuisances dans les zones définies comme prioritaires

- Assurer une présence dissuasive dans les bus TEC

Résultats

-Présence dissuasive dans les bus TEC

Indicateurs

- Présence des Gardiens de la paix dans les bus lors de chaque déplacement vers les quartiers dans lesquels ils interviennent

3.2.4. Favoriser la resocialisation des jeunes en difficultés

Objectifs opérationnels

-Accompagner les jeunes en difficulté dans le but de les sensibiliser aux comportements socialement valorisés

Résultats

-Accompagner les jeunes, les encadrer, les stimuler et les sensibiliser aux "bons" comportements

Indicateurs

-Sur l'ensemble du public cible en contact avec le service, au moins 25% ont bénéficié d'un suivi adapté

-15 h par semaine de présence des intervenants sociaux sur l'espace public des zones définies comme prioritaires

-Sur le nombre de job étudiants possibles annuellement dans le cadre du projet JOB Jeunes, 100% sont affectés au public cible

-Sur le nombre total d'activités organisées dans le cadre du projet "Eté jeunes", un minimum de 15 participants venant d'au moins 2 zones définies comme prioritaires différentes

-Existence d'un planning des activités proposées dans le cadre du projet "Eté jeunes" :
oui/non

- Inscrire les jeunes en difficulté dans des programmes structurants

Résultats

- Implication des jeunes dans des programmes structurants

Indicateurs

- 10% du public cible rencontré par les IS participent à une partie du programme d'activités structurantes proposé
 - Minimum 1 activité structurante organisée par mois sur le territoire verviétois
 - Un minimum de 4 jeunes participants par activité organisée
 - 40 jeunes sont touchés par l'accueil jeunes spécifique mis en place dans les zones définies comme prioritaires
 - Sur le nombre de job étudiants possibles annuellement dans le cadre du projet JOB Jeunes, 100% sont affectés au public cible
 - Existence d'un planing des activités proposées sur les espaces sport de rue : oui/non
 - Un minimum de 8 jeunes participants par activité organisée
- *Mettre en place des relations basées sur l'attention et l'intérêt*

Résultats

- Etablir des liens par 1 présence régulière et tendre ainsi à la mise en place d'une relation de confiance (méthodologie des intervenants sociaux)

Indicateurs

- Nombre de contacts des intervenants sociaux au sein des zones prioritaires attribuées :
- > ou = à 40 contacts par mois
- Le nombre de nouvelles relations de confiance que chaque intervenant social concerné établit avec le public cible est chaque année > ou = à 10

3.2.5. Promouvoir une approche intégrée et intégrale

Objectifs opérationnels

- *Poursuivre les partenariats existants avec la société de logements sociaux bénéficiant des services des intervenants sociaux et/ou de gardiens de la paix dans le cadre des nuisances sociales*

Résultats

- Poursuivre les partenariats existants avec la société de logements sociaux bénéficiant des services des intervenants sociaux et/ou de gardiens de la paix dans le cadre des nuisances sociales

Indicateurs

- Rencontres régulières entre les intervenants sociaux du service de Prévention et ceux de Logivesdre, selon les dossiers et prioritairement dans le cadre des réunions Q+
- Développer une Coordination des actions menées par les différents intervenants compétents en la matière*

Résultats

- Coordination des actions menées

Indicateurs

- 10 Réunions/an
- Intervenants présents : Régie de quartier, GdP, Police, Responsables logements sociaux, ASBL
- Participer aux réunions, concertations et conférences organisées par les acteurs institutionnels locaux*

Résultats

- Participer aux réunions, concertations et conférences organisées par les acteurs institutionnels locaux

Indicateurs

- Participation d'au moins un membre du service de Prévention aux réunions, concertations et conférences organisées par les acteurs institutionnels locaux > ou = à 50%
- Favoriser la reconnaissance du service par rapport à ce qui est mis en place à destination du public cible*

Résultats

- Communication et contacts divers et multiples
- Information/promotion sur le web Utilisation de flyer de promotion autres canaux (affiches, presse,)

Indicateurs

- Existence d'informations spécifiques sur ce qui est mis en place à destination du public cible sur le site du Service de Prévention et de la Ville de Verviers: oui/non

- Création et diffusion d'affichettes spécifiques : oui/non

- Création et diffusion de courriers spécifiques : oui/non

3.2.6. Favoriser le contrôle social

Objectifs opérationnels

- Relayer les situations individuelles et collectives constatées par les intervenants sociaux du service et les gardiens de la Paix vers les services compétents

Résultats

- Relayer adéquatement les nuisances sociales constatées vers les services adéquats

Indicateurs

- Nombre de situations relayées :

80% des situations sont relayées vers les services compétents

- Susciter une réflexion des jeunes (auteur) lors des rencontres sur la rue

Résultats

-Susciter une réflexion des jeunes (auteur) lors des rencontres sur la rue

Indicateurs

-20% de sensibilisation aux attitudes et aux actes posés par rapport aux jeunes rencontrés

-Accompagner des groupes d'habitants pour stimuler leur implication en termes de contrôle social

Résultats

-Accompagner des groupes d'habitants pour stimuler leur implication en termes de contrôle social

Indicateurs

- accompagnement (régulier) annuel de groupes d'habitants : selon les demandes et/ou les besoins constatés.

3.2.7. Diminuer les effets négatifs liés à la victimisation

Objectifs opérationnels

-Servir de relais aux personnes victimes de nuisances sociales vers les services compétents

Résultats

- Relayer adéquatement les victimes de nuisances sociales vers les services adéquats

Indicateurs

- 100% des victimes orientées vers les services compétents

4. VIOLENCE JUVÉNILE

La délinquance juvénile enregistrée par les services de police n'a pas énormément évolué, on constate cependant que la majorité des faits commis le sont avec violence.

Selon l'enquête menée par les intervenants sociaux auprès des citoyens, il ressort que la délinquance est ce qui inspire le plus de craintes aux verviétois.

Lieux considérés comme à risque:

Centre-ville

Hodimont

Prés-Javais

Linaigrettes

Bielmont

Clarisses

Bauwens

4.1. Objectifs généraux

4.1.1. Prévenir, détecter et limiter la violence juvénile et/ou le sentiment d'insécurité y relatif

4.2. Objectifs stratégiques

4.2.1. Diminuer les comportements à risque

Objectifs opérationnels

- Réaliser des campagnes de prévention pour lutter contre les comportements à risque

Résultats

- Informer un maximum de victimes potentielles par rapport aux "bons" comportements à adopter

Discours préventif (pendant les permanences "bracelets" par exemple) axé sur: *

la gestion de la consommation

*les comportements à risque

*les comportements civiques

*les droits et devoirs tous les débats tenus avec les jeunes

Indicateurs

- Nombre de campagne de prévention sur les comportements à risques organisées au profit du public cible
 - > ou = à 2 par an
- Les campagnes sont menées en partenariat (asbl, associations, autres services de la Ville, écoles...) à chaque fois que c'est possible et pertinent
- Transmission ou réalisation d'outils de sensibilisation à la demande
- *Sensibiliser le public cible au travers de l'ensemble des contacts existants*

Résultats

- Sensibilisation du public cible au travers de l'ensemble des contacts existants

Indicateurs

- Sur le nombre de jeunes en contact avec le Service de Prévention:
 - > ou = à 75% reçoivent une information par rapport aux bons comportements à adopter

4.2.2. Agir sur les circonstances et l'environnement criminogènes

Objectifs opérationnels

- *Inscrire le public en difficulté dans une démarche de rencontre et de solution*

Résultats

- Inscrire le public en difficulté dans une démarche de rencontre et de solution

Indicateurs

- Inscription de jeunes de différents quartiers
 - par activité organisée
 - > ou = 5 participants venant de 2 zones prioritaires différentes
- *Susciter une réflexion des différents acteurs de l'enseignement impliqués dans la problématique de la violence juvénile.*

Résultats

- Réunir les différents acteurs de l'enseignement

Indicateurs

- Réunion de différents acteurs:
 - > ou = 1 réunion par année scolaire
- Les différents acteurs potentiels: service PASCAE, police, CPMS, enseignants, direction et PSSP
- *Participer à la gestion d'espaces de communication, échanges et rencontres (intérieurs*

ou extérieurs)

Résultats

- Favoriser les rencontres et les dialogues pour le public cible au sein de zones spécifiques dans chaque quartier visé

Indicateurs

- Existence d'un espace de communication, échanges et rencontres (intérieur ou extérieur) au sein de chaque zone définie comme prioritaire

Oui / non

- Nombre de rencontres annuelles au sein de ces espaces :

> ou = à 50

4.2.3. Dissuader les auteurs potentiels d'infraction

Objectifs opérationnels

- Assurer une présence dissuasive sur les lieux considérés les plus à risque

Résultats

- Présence éducative et préventive (dissuasive)

Indicateurs

Présence des intervenants sociaux spécifiquement à destination du public cible sur l'espace public des zones définies comme prioritaires

> ou = à 15 h par semaine

- 20 heures (par semaine et par agent) de présence des gardiens de la Paix sur les lieux définis comme les plus à risque notamment aux abords des établissements scolaires

- Nombre d'animations organisées

> ou = à 5 par an

- Nombre de jeunes participants aux animations mises en place sur les Espaces sport de rue

> ou = à 5 (en moyenne)

- Encadrer les jeunes (potentiellement) en difficulté par un suivi individuel.

Résultats

- Accompagnement socio-administratif, psychosocial et accompagnement vers les structures existantes

Indicateurs

- Nombre de demandes d'accompagnement rencontrées par le service:

> ou = à 60% des demandes d'accompagnement assurées

- Sur le nombre total de jeunes accompagnés par le service:

> ou = à 15% de jeunes s'impliquent dans d'autres projets

4.2.4. Favoriser la resocialisation des jeunes en difficultés

Objectifs opérationnels

Assurer une présence éducative et préventive à destination du public cible dans les zones définies comme prioritaires

Résultats

-Présence éducative et préventive sur les lieux les plus à risque

Indicateurs

- Présence des intervenants sociaux spécifiquement à destination du public cible sur l'espace public des zones définies comme prioritaires

> ou = à 15 h par semaine

-Mettre en place des relations basées sur l'attention et l'intérêt

Résultats

-Etablir des liens par 1 présence régulière et tendre ainsi à la mise en place d'une relation de confiance (méthodologie des intervenants sociaux)

Indicateurs

-Nombre de contacts ciblés des intervenants sociaux au sein des zones prioritaires attribuées :

> ou = à 30 contacts par mois

-Accompagner les jeunes en difficulté dans le but de les sensibiliser aux comportements socialement valorisés

Résultats

-Accompagner les jeunes, les encadrer, les stimuler et les sensibiliser aux "bons" comportements

Indicateurs

-Sur l'ensemble du public cible en contact avec le service, au moins 25% ont bénéficié d'un suivi adapté

-15 h par semaine de présence des intervenants sociaux sur l'espace public des zones définies comme prioritaires

-Sur le nombre de job étudiants possibles annuellement dans le cadre du projet JOB Jeunes, 100% sont affectés au public cible

-Sur le nombre total d'activités organisées dans le cadre du projet "Eté jeunes", un minimum de 15 participants venant d'au moins 2 zones définies comme prioritaires différentes

-Existence d'un planing des activités proposées dans le cadre du projet "Eté jeunes" :

oui/non

- *Inscrire les jeunes en difficulté dans des programmes structurants*

Résultats

- Implication des jeunes dans des programmes structurants

Responsabilisation des jeunes, les rendre acteurs

Indicateurs

-10% du public cible rencontré par les IS participent à une partie du programme d'activités structurantes proposé

- Minimum 1 activité structurante organisée par mois sur le territoire verviétois

-30% des jeunes impliqués dans une activité s'intègrent dans une autre activité de service

- Un minimum de 4 jeunes participants par activité organisée

-40 jeunes sont touchés par l'accueil jeunes spécifique mis en place dans les zones définies comme prioritaires

-Pour chaque candidature, respectant les critères du projet Job jeunes, un entretien d'embauche est proposé au jeune

Oui / non

-Sur le nombre de job étudiants possibles annuellement dans le cadre du projet JOB Jeunes, 100% sont affectés au public cible

- Sur le nombre de job étudiants effectués dans le cadre du projet JOB Jeunes:

> ou = à 60% ont une évaluation positive

- Programmation mensuelle d'une 1 activité sportive ou culturelle au minimum

-Existence d'un planning des activités proposées : oui/non

- Un minimum de 8 jeunes participants par activité organisée

- *Informer le public cible des missions et activités du Service de Prévention*

Résultats

-Présenter aux jeunes le panel d'activités, services, possibilités disponibles

Indicateurs

-Chaque jeune entré en contact avec les intervenants sociaux a été informé de la présence et du rôle des intervenants sociaux / du Service de Prévention ainsi que des services qu'ils proposent

- *Orienter les jeunes en difficulté vers les services compétents lorsque c'est nécessaire*

Résultats

-Orientation des jeunes en difficulté vers les services compétents lorsque c'est nécessaire.

Indicateurs

- Nombre de réorientation vers les services compétents lorsque c'est nécessaire :

> ou = à 25%

- Nombre de premières demandes immédiatement réorientées lorsque c'est nécessaire

:

> ou = à 90%

- *Assurer la connaissance des différents services existants en la matière*

Résultats

-Connaissance des différents services existants en la matière

Indicateurs

- Existence d'un listing du réseau social existant dans l'arrondissement et mise à jour annuelle:

oui/non

4.2.5. Promouvoir une approche intégrée et intégrale

Objectifs opérationnels

-*Développer une coordination des actions menées par les différents intervenants compétents en la matière*

Résultats

-Coordination des actions menées par les différents intervenants compétents

Indicateurs

- 4 réunions par an minimum
 - Minimum 4 partenaires présents dans cette coordination: intervenants sociaux, Gardiens de la paix, agents de quartiers, responsables logements sociaux, asbl, régie de quartier
 - Annuellement, un minimum d'une action commune découlera de cette coordination
- Etablir des synergies entre les divers organismes/dispositifs actifs pour le public cible sur le territoire*

Résultats

- Etablir des synergies entre les divers organismes/dispositifs

Indicateurs

- Contacts ou rencontres avec les divers organismes/dispositifs actifs pour le public cible sur le territoire:
- > ou = à 10 par an

4.2.6. Diminuer les effets négatifs liés à la victimisation

Objectifs opérationnels

- *Servir de relais aux victimes vers les services compétents*

Résultats

- Adéquation du relais des victimes vers les services compétents

Indicateurs

- Existence d'un listing des services adéquats existants dans l'arrondissement :
oui/non
- 100% des victimes orientées

5. RACISME, DISCRIMINATION ET EXTRÉMISME

Verviers est incontestablement une ville multi-culturelle. Le racisme, la discrimination et l'extrémisme sont des réalités dans notre ville. Selon l'enquête menée auprès de la population verviétoise, les "propos racistes" sont considérés par les citoyens comme étant très préoccupants.

Notons que nous n'avons pas choisi le phénomène "radicalisme à portée violente", les statistiques policières ne justifiant pas, à l'heure actuelle, de considérer celui-ci comme étant prioritaire à Verviers. Nous travaillons néanmoins à la problématique, le collège communal ayant désigné la fonctionnaire de prévention "référente radicalisme" pour la Commune.

Lieux considérés comme à risque:

Centre-ville

Hodimont

Prés-Javais

Linaigrettes

Bielmont

5.1. Objectifs généraux

5.1.1. Prévenir, détecter et limiter le racisme, la discrimination et l'extrémisme et/ou le sentiment d'insécurité y relatif

5.2. Objectifs stratégiques

5.2.1. Diminuer les comportements à risque

Objectifs opérationnels

- Favoriser l'échange, l'écoute et le dialogue avec les groupes cibles au sein des zones définies comme prioritaires

Résultats

- Etablir une reconnaissance des intervenants sociaux par une présence régulière
Favoriser l'échange, l'écoute et le dialogue des groupes cibles au sein des quartiers à risque

Indicateurs

- 15 h par semaine de présence des intervenants sociaux sur l'espace public des zones définies comme prioritaires

- Détecter des situations problématiques

Résultats

- Détection de situations problématiques en observant et en étant attentif à l'environnement lors de chaque présence sur l'espace public

Indicateurs

- 15 h par semaine de présence des intervenants sociaux sur l'espace public des zones définies comme prioritaires
 - 100% des situations problématiques détectées relayées vers les services compétents
- Maintenir et développer des relations avec les lieux de cultes et associations dans les différents quartiers définis comme prioritaires*

Résultats

Meilleures connaissances et relations avec les lieux de cultes et associations

Indicateurs

- 15 h par semaine de présence des intervenants sociaux sur l'espace public des zones définies comme prioritaires
- Travailler la compréhension des différents points de vue culturels*

Résultats

- Mettre en place un cadre favorisant l'expression des points de vue différents (médiation, ciné débat, théâtre)
- Discussions et échanges informels lors de chaque actions mises en place par le Service de Prévention (suivis individuels, espace rencontre, Accueils des mamans,)

Indicateurs

- Recourir à une méthodologie favorisant l'expression des points de vue différents lors des différents projets et activités mis en place par les intervenants du service de Prévention:
Oui / non
 - Organisation d'activités favorisant les échanges interculturels:
> ou = à 20 par an
- Mobiliser les habitants des zones définies comme prioritaires autour de projets/actions préventifs luttant contre le racisme, discrimination et/ou extrémisme*

Résultats

- Implication des habitants des zones définies comme prioritaires autour de projets

Indicateurs

- Communication spécifique en vue de mobiliser les habitants impliqués par zone définie comme prioritaire:
Oui / non
- 10% d'habitants mobilisés par zone définie comme prioritaire

- Un minimum annuel d'1 projet mobilisateur par zone définie comme prioritaire

5.2.2. Agir sur les circonstances et l'environnement criminogènes

Objectifs opérationnels

- *Susciter des projets/actions préventifs de lutte contre le racisme, discrimination et/ou extrémisme des habitants au sein des quartiers problématiques*

Résultats

- Projets de lutte contre le racisme, la discrimination et/ou l'extrémisme

Indicateurs

- Organisation d'un minimum annuel d'1 projet ayant pour objectif la lutte contre le racisme, discrimination et/ou extrémisme
- *Inscrire le public en difficulté dans une démarche de rencontre et de solution*

Résultats

- Inscrire le public en difficulté dans une démarche de rencontre et de solution

Indicateurs

- 90% de médiations communautaires assurées
- 50% abouties (issue favorable et durable)
- Inscription de jeunes de différents quartiers par activité organisée
 - > ou = 5 participants venant de 2 zones prioritaires différentes
- *Participer à la gestion d'espaces de communication, échanges et rencontres (intérieurs ou extérieurs)*

Résultats

- Favoriser les rencontres et les dialogues entre habitants au sein de zones spécifiques dans chaque quartier visé

Indicateurs

- Participer aux réunions des Comités d'Accompagnement des Espaces Sports de Rue (ESR) organisées par l'Echevinat des Sports et le Plan de Cohésion sociale.

-Faciliter la communication entre personnes impliquées dans des relations conflictuelles et ainsi améliorer la quiétude, le lien social ou encore la qualité de vie de la zone concernée

Renforcer l'autonomie des personnes dans la résolution de leurs litiges

Résultats

- Faciliter la communication entre personnes impliquées dans des relations conflictuelles et ainsi améliorer la quiétude, le lien social ou encore la qualité de vie de la zone concernée tout en renforçant l'autonomie des personnes dans la résolution de leurs litiges (médiation communautaire)

Indicateurs

- Personnel spécifiquement formé aux techniques de la facilitation de la communication:

oui/non

- Formation continue du personnel concerné : Participation à des moments formels d'échanges et de confrontation des pratiques : au minimum 3 par an.

- Gestion de relations conflictuelles autour d'incompréhension culturelle, de (sentiment) de discrimination et/ou extrémisme:

> ou = à 2 par an

-Orienter si nécessaire les personnes en relation conflictuelle vers des organismes spécialisés

Résultats

- Orienter le public cible vers les services adéquats

Indicateurs

- Orientation vers les organismes adéquats de 75% des situations le nécessitant

- Formation spécifique des travailleurs du service de prévention

Résultats

- Formation spécifique des travailleurs du service de prévention

Indicateurs

- Des travailleurs du service participent à
- > ou = 5 formations relatives à la thématique par an

5.2.3. Dissuader les auteurs potentiels d'infraction

Objectifs opérationnels

-Assurer une présence éducative et préventive sur les lieux considérés les plus à risque

Résultats

- Assurer 1 présence éducative et préventive sur les lieux les plus à risque

Indicateurs

- 15 h par semaine de présence des intervenants sociaux sur l'espace public des zones définies comme prioritaires

-Sensibiliser les auteurs potentiels de racisme, discrimination et/ou extrémisme

Travailler à la déconstruction des stéréotypes, préjugés, peur de l'autre

Résultats

- Sensibiliser, former, informer les auteurs potentiels

Indicateurs

- Mise sur pied de 1 à 2 campagnes de prévention du racisme, de discrimination et/ou extrémisme par an
- Action de sensibilisation à destination du grand public (animations, débats, échanges,)
- > ou = à 1 par an

-Favoriser les rencontres et les dialogues interculturels

Travailler à la déconstruction des stéréotypes, préjugés, peur de l'autre

Résultats

- Favoriser les rencontres et les dialogues interculturels
- Travailler à la déconstruction des stéréotypes, préjugés, peur de l'autre

Indicateurs

- Projet interculturel favorisant échanges et rencontres
- > ou = à 1 par an

- Nombre de participants touchés par ces rencontres

> ou = à 100

5.2.4. *Promouvoir une approche intégrée et intégrale*

Objectifs opérationnels

-Participer aux plateformes, réunions, concertations et conférences organisées par les acteurs institutionnels locaux sur le sujet

Résultats

- Participer aux plateformes, réunions, concertations et conférences organisées par les acteurs institutionnels locaux sur le sujet

Indicateurs

- Participation d'au moins un membre du service de Prévention aux réunions et concertations organisées par les acteurs institutionnels locaux > ou = à 50%
 - Participation à au moins 1 conférence par an (s'il y en a qui sont organisées)
- Développer une Coordination des actions menées par les différents intervenants compétents en la matière*

Résultats

-Coordination des actions menées

Indicateurs

- 10 réunions/an

-Intervenants présents : Régie de quartier, Gardiens de la paix, Police, Responsables logements sociaux, ASBL

-Favoriser la reconnaissance du service par rapport à ce qui est mis en place à destination du public cible

Résultats

-Communication et contacts divers et multiples

Information/promotion sur le web, utilisation de flyer de promotion et autres canaux (affiches, presse,)

Indicateurs

-Existence d'informations spécifiques sur ce qui est mis en place à destination du public cible sur le site du Service de Prévention et de la Ville de Verviers: oui/non

- Création et diffusion d'affichettes spécifiques : oui/non

- Création et diffusion de courriers spécifiques : oui/non

-Soutenir et collaborer avec le secteur associatif

Résultats

-Soutenir et collaborer avec le secteur associatif

Indicateurs

-Canaux de communication privilégiés entre le service et le secteur associatif pour favoriser l'échange d'information et la promotion des activités relatives à la problématique:

Oui / non

-Renfort et soutien aux associations qui travaillent la diminution de la problématique (racisme, discrimination et/ou extrémisme):

> ou = à 3 renforts par an dans l'organisation de leurs activités

- Organisation d'activités communes avec le secteur associatif:

> ou = à 1 par an

5.2.5. Favoriser le contrôle social

Objectifs opérationnels

- Relayer les situations individuelles et collectives constatées par les intervenants sociaux du service et les gardiens de la paix vers les services compétent

Résultats

- Relayer adéquatement les faits de racisme, discrimination et/ou extrémisme constatés vers les services adéquats

Indicateurs

- Nombre de situations relayées :

80% des situations sont relayées vers les services compétents

- Accompagner des groupes d'habitants pour stimuler leur implication en termes de contrôle social, notamment en matière de racisme, discrimination et/ou extrémisme

Résultats

- Accompagner des groupes d'habitants pour stimuler leur implication en termes de contrôle social, notamment en matière de racisme, discrimination et/ou extrémisme

Indicateurs

- accompagnement (régulier) annuel de groupes d'habitants : selon les demandes et/ou les besoins constatés.

5.2.6. Diminuer les effets négatifs liés à la victimisation

Objectifs opérationnels

- Servir de relais aux personnes victimes de racisme, discrimination et/ou extrémisme vers les services compétents

Résultats

-Relayer adéquatement les victimes de nuisances sociales vers les services adéquats

Indicateurs

- 100% des victimes orientées vers les services compétents

-10% des victimes accompagnées dans leurs démarches avec les services compétents

lorsque c'est nécessaire

6. VOL DE ET DANS VÉHICULES

A Verviers, selon les chiffres de l'ICAV, nous observons une diminution de vols de véhicules mais une augmentation de vols dans les véhicules.

Il nous paraît cependant indispensable de continuer la prévention de ce phénomène par les gardiens de la paix auprès des automobilistes.

Lieux considérés comme à risque:

L'hyper-centre, avec un attention particulière aux parking Fabiola, Fischer, Place Saint-Paul et Hurard.

6.1. Objectifs généraux

6.1.1. *Prévenir, détecter et limiter le vol de et dans véhicules et/ou le sentiment d'insécurité y relatif*

6.2. Objectifs stratégiques

6.2.1. *Diminuer les comportements à risque*

Objectifs opérationnels

- *Informer la population des gestes et attitudes à adopter pour diminuer les comportements à risques dans le cadre de la prévention des vols de et dans les véhicules*

Résultats

-information à la population via l'envoi de courriers de prévention

Indicateurs

- nombre de courriers effectivement envoyés en vue de conseiller les propriétaires de véhicules de la Ville de Verviers

:

> ou = à 500 par an

-*Organiser des campagnes de sensibilisation sur le thème de la prévention des vols de et dans les véhicules adaptées au profil des propriétaires et des utilisateurs de véhicules*

Résultats

-Campagne de sensibilisation au phénomène à destination du public cible à grande échelle

Indicateurs

- Nombre de séance de sensibilisation sur les comportements à risques organisées au profit de la population verviétoise

> ou = à 2 par an

6.2.2. Dissuader les auteurs potentiels d'infraction

Objectifs opérationnels

-Assurer une présence dissuasive sur le terrain dans les lieux répertoriés comme étant "à risque" pour le vol de et dans les véhicules

Résultats

- Présence dissuasive sur les lieux à risque
- Travail préventif dans le cadre manifestations ou d'évènements publics sur le territoire verviétois

Indicateurs

- Existence d'une liste des lieux considérés comme à risque et actualisation régulière de celle-ci en fonction des situations détectées
- lieux de cette liste effectivement couverts:
 - > ou = à 75%
- Passage quotidien des gardiens de la paix sur les lieux répertoriés comme étant à risque pour le vol de et dans les véhicules
 - oui/non
- Présence effective des gardiens de la paix avec une attention portée sur le vol de et dans les véhicules lors de manifestations ou d'évènements publics sur le territoire verviétois:
 - > ou = à 2 par an

6.2.3. Agir sur les circonstances et l'environnement criminogènes

Objectifs opérationnels

-Donner des conseils préventifs adaptés aux circonstances et à l'environnement criminogènes dans les problématiques de vol de et dans les véhicules

Résultats

- Dispense de conseils préventifs en matière de vols de et dans les véhicule sur base des demandes particulières

Indicateurs

- pourcentage de demandes/réponses préventives liées au vol de et dans les voitures reçues par rapport au nombre de personnes abordées :
 - > ou = à 5 %

6.2.4. Promouvoir une approche intégrée et intégrale

Objectifs opérationnels

*-Développer une Coordination des actions menées par différents intervenants
compétents en la matière*

Résultats

- Réunir les partenaires concernés par la problématique

Indicateurs

- Problématique traitée lors de réunions de coordination:

> ou = à 4 réunions par an

-Cette coordination reprend un minimum de 3 partenaires : Police, PSSP, Gardiens de la paix, gestionnaire centre ville,

Oui / non

*-Participer aux réunions, concertations et conférences organisées par les acteurs
institutionnels auxquelles le service de Prévention est convié.*

Résultats

-Participation aux réunions, concertations et conférences organisées par les acteurs institutionnels auxquelles le service de Prévention est convié.

Indicateurs

-Participation d'au moins un membre du service de Prévention aux réunions, concertations et conférences sur la thématique organisées par les acteurs institutionnels

> ou = à 50%

*-Favoriser la reconnaissance du service par rapport à ce qui est mis en place en matière
de vols de et dans les véhicules*

Résultats

-Communication et contacts divers et multiples

Information/promotion sur le web Utilisation de flyer de promotion autres canaux de communication (affiches, presse,)

- Visibilité des travailleurs en rue

Indicateurs

-Existence d'informations spécifiques sur ce qui est mis en place à destination du public cible sur le site du Service

de Prévention et de la Ville de Verviers:

oui/non

-Création et diffusion d'affichettes spécifiques ou recours aux autres canaux de communication:

oui/non

-Disponibilité et utilisation des uniformes Gardiens de la Paix :

oui/non

6.2.5. Favoriser le contrôle social

Objectifs opérationnels

-Relayer les situations problématiques constatées par les gardiens de la paix aux services de Police

Résultats

- Relais des situations problématiques vers la police

Indicateurs

- 100% des situations relayées

6.2.6. Diminuer les effets négatifs liés à la victimisation

Objectifs opérationnels

-Servir de relais aux personnes victimes de vols de et dans les véhicules vers les services compétents

Résultats

-Relayer adéquatement les victimes de vols de et dans les véhicules vers les services adéquats

Indicateurs

- 100% des victimes orientées vers les services compétents

7. VOL À LA TIRE

Selon les derniers chiffres repris dans le diagnostic local de sécurité, le phénomène de vol à la tire est en forte augmentation à Verviers.

Notons cependant que celui-ci est saisonnier et souvent lié à la présence de bandes organisées.

En plus d'une vigilance particulière à cette problématique lors de leur travail quotidien, les gardiens de la paix assurent une présence dissuasive lors du marché hebdomadaire à la demande (de la police notamment).

Zones considérées comme à risque:

Centre-Ville

Marché hebdomadaire

7.1. Objectifs généraux

7.1.1. Prévenir, détecter et limiter le vol à la tire et/ou le sentiment d'insécurité y relatif

7.2. Objectifs stratégiques

7.2.1. Diminuer les comportements à risque

Objectifs opérationnels

- Informer la population des gestes et attitudes à adopter pour diminuer les comportements à risque dans le cadre de la prévention de vols à la tire

Résultats

-Dispense de conseils préventifs à la population

Indicateurs

- Les Gardiens de la paix informent et donnent des conseils préventifs à toutes les personnes rencontrées dans le cadre de leur travail quotidien.

- Organiser les campagnes de sensibilisation sur le thème de la prévention des vols à la tire adaptées au profil du public cible

Donner des conseils techniques et comportementaux afin de réduire le risque de vol et renforcer le sentiment de sécurité

Résultats

-Campagnes de sensibilisation au phénomène à l'égard du public cible à grande échelle

Indicateurs

- Nombre de séances de sensibilisation sur les comportements à risque organisées au profit de la population verviétoise: > = à 2

-Sensibiliser régulièrement la population dans les lieux publics sur les mesures de prévention existantes en matière de vol à la tire

Résultats

- Sensibilisation régulière menée par les gardiens de la paix sur les lieux publics à forte concentration de population

Indicateurs

- Nombre de sensibilisations menées par les gardiens de la paix sur les lieux publics à forte concentration de population organisées au profit de la population verviétoise: > ou = à 20 par an

7.2.2. Dissuader les auteurs potentiels d'infraction

Objectifs opérationnels

-Assurer une présence dissuasive sur le terrain auprès du public cible dans les zones définies comme prioritaires pour le vol à la tire

Résultats

-Travail de rue des gardiens de la paix sur les lieux à risque
-Travail préventif dans le cadre de manifestations ou d'évènements publics sur le territoire verviétois

Indicateurs

-Existence d'une liste de zones définies comme à risque pour le vol à la tire et actualisation de celle-ci en fonction des situations détectées: oui/non
- Lieux de cette liste effectivement couverts: > ou = à 75 %
-Passage quotidien des gardiens de la paix dans les zones définies comme prioritaires pour le vol à la tire
oui/non
-Présence effective des gardiens de la paix sur le marché de Verviers avec une attention particulière portée sur le vol à la tire:
de manière saisonnière et/ou sur demandes des partenaires
oui/non
-Présence effective des gardiens de la paix avec une attention portée sur le vol à la tire lors de manifestations ou d'évènements publics sur le territoire verviétois: > ou = à 2 par an

7.2.3. Agir sur les circonstances et l'environnement criminogènes

Objectifs opérationnels

- Donner des conseils préventifs adaptés aux circonstances et à l'environnement criminogènes dans les problématiques de vol à la tire

Résultats

- Dispense de conseils préventifs en matière de vol à la tire sur base des demandes particulières lors du travail de rue des gardiens de la paix

Indicateurs

- Les Gardiens de la paix donnent une réponse adéquate à chaque demande relative à la prévention en matière de vol à la tire qui leur est adressée dans le cadre de leur travail quotidien

7.2.4. Promouvoir une approche intégrée et intégrale

Objectifs opérationnels

- Développer une coordination des actions menées par les différents intervenants compétents en la matière

Résultats

- Réunir les partenaires concernés par la problématique

Indicateurs

- Problématique traitée lors de réunions de coordination: > ou = à 2 réunions par an
- Cette coordination reprend au minimum 3 partenaires (police, pssp, gardiens de la paix, gestion centre ville...)

- Participer aux réunions, concertations et conférences organisées par les acteurs institutionnels auxquelles le service de prévention est convié

Résultats

- Participation aux réunions, concertation et conférences organisées par les acteurs institutionnels

Indicateurs

- participation d'au moins un membre du service de prévention aux réunions, concertations et conférences sur la thématique > ou = à 50%

- Favoriser la reconnaissance du service par rapport à ce qui est mis en place en matière de vols à la tire

Résultats

- Information / promotion sur le site du service de prévention et de la ville de Verviers
- Utilisation d'affichettes et d'autres canaux de communication
- Visibilité des travailleurs en rue

Indicateurs

- Existence d'informations spécifiques sur ce qui est mis en place à destination du public cible sur le site du service de prévention et de la ville de Verviers

Oui / non

- Création et diffusion d'affichettes spécifiques ou recours aux autres canaux de communication

Oui / non

- Disponibilité et utilisation des uniformes gardiens de la paix:

oui/non

7.2.5. Favoriser le contrôle social

Objectifs opérationnels

- Relayer les situations problématiques constatées par les gardiens de la paix aux services de police

Résultats

- Relais des situations problématiques vers la police

Indicateurs

- 100 % des situations relayées

7.2.6. Diminuer les effets négatifs liés à la victimisation

Objectifs opérationnels

- Servir de relais aux personnes victimes de vols à la tire vers les services compétents

Résultats

- Relayer adéquatement les victimes de vols à la tire vers les services adéquats

Indicateurs

- 100% des victimes orientées vers des services compétents

8. SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Selon l'enquête locale de sécurité, les items concernant la sécurité routière sont majoritairement cités comme étant problématiques dans les quartiers.

Dans le Plan stratégique de sécurité et de prévention précédent, les actions menées par les gardiens de la paix en matière de sécurité routière étaient reprises dans le phénomène "nuisances sociales". Nous avons choisi, pour ce nouveau plan, de reprendre le phénomène en tant que tel vu les possibilités d'augmenter les compétences des agents en matière de sécurité routière notamment. Nous souhaiterions dans un avenir proche pouvoir ajouter la sanction du stationnement gênant (notamment aux abords des écoles) aux missions des gardiens de la paix.

Lieux considérés comme à risque:

Centre-ville

Abords des écoles

8.1. Objectifs généraux

8.1.1. Prévenir, détecter et limiter la sécurité routière et/ou le sentiment d'insécurité y relatif

8.2. Objectifs stratégiques

8.2.1. Diminuer les comportements à risque

Objectifs opérationnels

- Assurer une présence préventive sur les lieux considérés les plus à risque

Résultats

-Présence préventive sur les lieux considérés les plus à risque

Indicateurs

-10 heures par semaine de présence des gardiens de la paix sur les lieux les plus à risque

8.2.2. Dissuader les auteurs potentiels d'infraction

Objectifs opérationnels

- Assurer une présence dissuasive sur le terrain dans les lieux répertoriés comme étant à risque pour la sécurité routière

Résultats

- Présence dissuasive sur le terrain dans les lieux répertoriés comme étant à risque pour la sécurité routière

Indicateurs

- Présence régulière des gardiens de la paix sur les espaces publics et/ou accessibles au public au moins 4 jours par semaine dans les lieux sensibles

- Présence effective des gardiens de la paix avec une attention portée sur la sécurité routière lors de manifestations ou d'évènements publics sur le territoire verviétois:
 - > ou = à 2 par an

- *Sensibiliser les auteurs potentiels*

Résultats

- Sensibilisation des auteurs potentiels

Indicateurs

- Sensibilisation du public cible par les gardiens de la paix lors de manifestations ou d'évènements publics sur le territoire verviétois:
 - > ou = à 2 par an

- *Assurer une présence dissuasive dans les bus TEC*

Résultats

- Présence dissuasive dans les bus TEC

Indicateurs

- Présence des Gardiens de la paix dans les bus lors de chaque déplacement vers les quartiers dans lesquels ils interviennent

8.2.3. *Agir sur les circonstances et l'environnement criminogènes*

Objectifs opérationnels

- Donner des conseils préventifs adaptés aux circonstances et à l'environnement criminogènes dans les problématiques de sécurité routière*

Résultats

- Dispense de conseils préventifs en matière de sécurité routière sur base des demandes particulières

Indicateurs

- Les Gardiens de la paix donnent une réponse adéquate à chaque demande relative à la prévention en matière de sécurité routière qui leur est adressée dans le cadre de leur travail quotidien

- *Assurer la sécurisation des abords des établissements scolaires*

Résultats

- Sécurisation des entrées et sorties des écoles par les gardiens de la paix
- Sensibilisation spécifique à la sécurisation des abords des établissements scolaires

Indicateurs

- Un minimum de 2 écoles sont encadrées au moins 3 jours/semaine durant l'année scolaire
- Annuellement, 3 campagnes de sensibilisation spécifique à la sécurisation des abords des établissements scolaires sont menées par les gardiens de la paix
- Assurer, en matière de sécurité routière, le bon déroulement d'une manifestation sur l'espace public

Résultats

- Encadrement de manifestations sur l'espace public

Indicateurs

- Encadrement de manifestations sur l'espace public
> ou = à 4 par an
- Sensibilisation des auteurs d'utilisation problématique des zones de chargement/déchargement

Résultats

- Sensibilisation des auteurs avérés

Indicateurs

- Surveillance et sensibilisation régulière autour des zones de chargement/déchargement, par les gardiens de la paix, dans le cadre de leur travail de rue quotidien
- Sanctionner les auteurs avérés d'infraction à la sécurité routière en matière d'arrêt et stationnement

Résultats

- Rédaction de sanctions administratives

Indicateurs

- Sanctions administratives rédigées par le coordinateur en renfort du message préventif diffusé par les Gardiens de la Paix.

8.2.4. Promouvoir une approche intégrée et intégrale

Objectifs opérationnels

- Développer une Coordination des actions menées par différents intervenants compétents en la matière

Résultats

- Réunir les partenaires concernés par la problématique

Indicateurs

- Problématique traitée lors de réunions de coordination:
 - > ou = à 4 réunions par an
- Cette coordination reprend un minimum de 3 partenaires : Police, PSSP, gardiens de la paix, gestionnaire centre-ville...
- *Etudier de manière transversale les problématiques locales en matière de sécurité routière*

Résultats

- Etudier de manière transversale les problématiques locales en matière de sécurité routière

Indicateurs

- Participation du coordinateur des Gardiens de la Paix aux réunions de la Cellule Mobilité, sur invitation, lorsque l'ordre du jour le nécessite
- *Participer aux réunions, concertations et conférences organisées par les acteurs institutionnels auxquelles le service de Prévention est convié*

Résultats

- Participation aux réunions, concertations et conférences organisées par les acteurs institutionnels auxquelles le service de Prévention est convié

Indicateurs

- Participation d'au moins un membre du service de Prévention aux réunions, concertations et conférences organisées par les acteurs institutionnels
 - > ou = à 50%
- *Favoriser la reconnaissance du service par rapport à ce qui est mis en place en matière de Sécurité routière*

Résultats

- Communication et contacts divers et multiples
 - Information/promotion sur le web Utilisation de flyers de promotion autres canaux (affiches, presse,)
- Visibilité des travailleurs en rue

Indicateurs

- Existence d'informations spécifiques sur ce qui est mis en place à destination du public cible sur le site du Service de Prévention et de la Ville de Verviers:
oui/non

-Création et diffusion d'affichettes spécifiques ou recours aux autres canaux de communication:

oui/non

-Disponibilité et utilisation des uniformes Gardiens de la Paix :

oui/non

8.2.5. Favoriser le contrôle social

Objectifs opérationnels

-Relayer les situations problématiques constatées par les gardiens de la paix aux services de Police

Résultats

- Relais des situations problématiques vers la police

Indicateurs

- 100% des situations relayées

8.2.6. Diminuer les effets négatifs liés à la victimisation

Objectifs opérationnels

-Servir de relais aux personnes victimes d'une problématique relevant de la Sécurité routière vers les services compétents

Résultats

-Relayer adéquatement les victimes d'une problématique relevant de la Sécurité routière vers les services adéquats

Indicateurs

- 100% des victimes orientées vers les services compétents

Ce plan stratégique de sécurité et de prévention a été signé à Bruxelles en 2 copies le __/__/____

Chaque partie intéressée déclare avoir reçu un exemplaire signé.

Pour l'Etat fédéral,

**Monsieur Pieter DE CREM, Ministre de la
Sécurité et de l'Intérieur,**

Pour la Commune,

Madame Muriel TARGNION, Bourgmestre

et

Madame Muriel KNUBBEN, Directrice générale ff.